

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-huitième session

Rome, 13-14 septembre 2006

**RAPPORT DE SITUATION SUR L'INITIATIVE DU FIDA POUR
INTÉGRER L'INNOVATION**

"PHASE PRINCIPALE" (2005-2007)

Pour: Information

Note à l'intention des Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques sur le présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

Sandra Di Rienzo

Secrétariat de l'III

tél.: +39-06-5459-2266

courriel: s.dirienzo@ifad.org

Pour toute question relative à la distribution des documents de la présente session, prière de contacter:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

tél.: +39-06-5459-2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

RAPPORT DE SITUATION SUR L'INITIATIVE DU FIDA POUR INTÉGRER L'INNOVATION

"PHASE PRINCIPALE" (2005-2007)

1. La présente note d'information a pour objet de rendre compte au Conseil d'administration de l'état d'avancement de l'Initiative pour intégrer l'innovation (III) au cours de la phase principale. Elle s'inscrit dans le prolongement du document intitulé Cadre opérationnel de la phase principale de l'III (EB 2004/83/R.2) qui a été approuvé par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-troisième session, en décembre 2004.

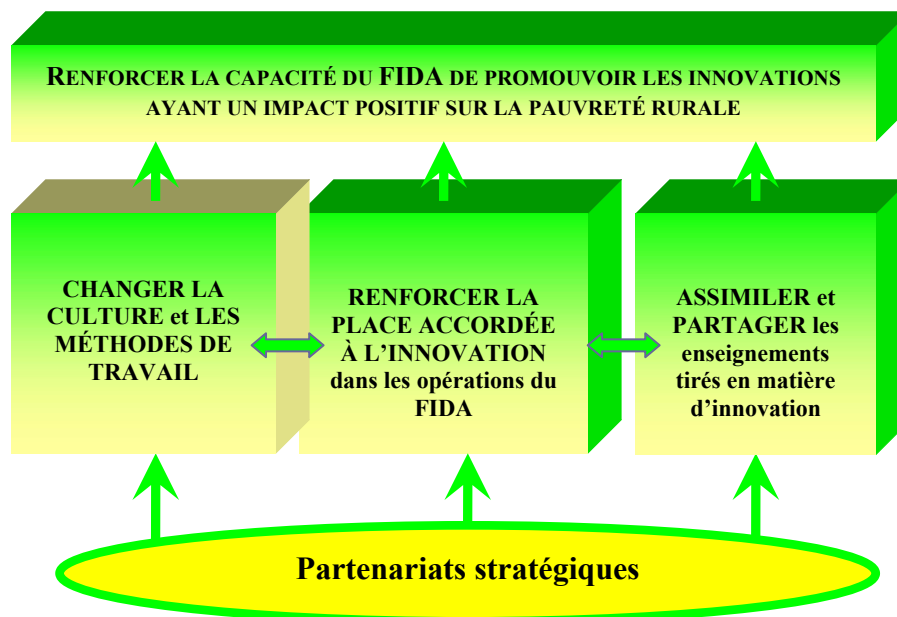
I. CONTEXTE

2. Le lancement de l'III en 2003 a été financé par une contribution d'un montant de 10 millions de USD du Département du développement international (Royaume-Uni, DFID) et par des ressources propres du FIDA. L'III vise à renforcer la capacité d'innovation et la souplesse du Fonds. Elle a été conçue comme une démarche en deux temps comportant une phase préparatoire et une phase principale. Le Cadre opérationnel de la phase principale de l'III, qui a été établi et publié durant la phase préparatoire, présente l'approche globale et systématique qui sera suivie par le FIDA en matière d'innovation, compte tenu des recommandations formulées par le Bureau de l'évaluation dans son Évaluation de la capacité du FIDA à promouvoir des innovations reproductibles (EC 2002/30/W.P.3) et des recommandations découlant de l'Évaluation externe indépendante du FIDA (décembre 2004).

II. OBJECTIFS DE LA PHASE PRINCIPALE DE L'III

3. Le but général de l'III est de renforcer la capacité du FIDA de promouvoir les innovations ayant un impact positif sur la pauvreté rurale et d'aider le Fonds à remplir son rôle de facilitateur, de médiateur, de moteur et de promoteur de l'innovation. Le FIDA se propose à terme d'intégrer l'innovation à l'échelle de toute l'institution et dans toutes ses interventions. Pour ce faire, le Fonds s'appuie sur les trois piliers de la phase principale de l'III (figure 1), qui sont eux-mêmes étayés par des partenariats stratégiques.

Figure 1: Les trois piliers de la phase principale de l'III



4. Le Cadre opérationnel de la phase principale décrit les trois modalités de financement qu'il faudra employer:¹

- a) Des fonds de l'III seront spécialement affectés aux activités fondamentales menées à l'échelle de l'organisation toute entière qui ne se prêtent pas à un financement concurrentiel: 442 525 USD en tout ont été dépensés à ce jour sur un montant total autorisé de 970 000 USD.
- b) Des fonds de l'III seront alloués par voie d'appel à la concurrence (une allocation centrale de crédits concurrentiels sera décidée par le comité de sélection de l'III, en complément du programme ordinaire de dons et à l'appui des objectifs de l'III, et elle sera accompagnée d'un engagement correspondant de fonds ordinaires): 619 171 USD en tout ont été dépensés à ce jour sur un montant total autorisé de 1 797 388 USD.
- c) Des fonds de l'III seront spécialement affectés au mécanisme de financement rapide (mécanisme décentralisé et expérimental pour l'octroi de dons à brève échéance dans lequel les pouvoirs d'allocation des ressources et les obligations de compte rendu sont délégués aux divisions): il n'y a pas eu de demande de financement à ce jour.

III. PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'III (DE 2005 À LA MI-2006)

5. Parmi les principales réalisations de l'III pour la période 2005/mi-2006, on peut citer:

- le recrutement d'un coordonnateur de l'III à temps complet;
- la conception du cadre logique de l'III;
- l'élaboration du programme de travail de l'III;
- l'établissement du processus d'appel à la concurrence;
- la mise en place du mécanisme de financement rapide;

¹ Pour de plus amples informations, voir à l'annexe II la situation financière au 30 juin 2006.

- l'organisation de séminaires-déjeuners (apporter son repas) sur l'innovation;
- la création du site Intranet de l'III;
- l'organisation de l'atelier sur l'III;
- la contribution à l'innovation, thème du Conseil des gouverneurs;
- le financement du premier Forum paysan;
- la facilitation du premier examen annuel de l'III (commandité par le DFID);
- la fourniture d'intrants concernant la formation à l'innovation;
- la mise en œuvre du programme pilote d'immersion sur le terrain;
- la prise en compte de l'innovation dans le système d'évaluation de la performance; et
- l'inclusion de l'innovation dans le Plan d'action.

6. **Le coordonnateur de l'III.** Un coordonnateur de l'III à temps complet a été recruté en février 2005 avec pour attributions de diriger le secrétariat de l'III et toutes les activités relevant de l'III et d'inculquer une culture de l'apprentissage et de l'innovation qui se reflète dans toutes les opérations du FIDA, en introduisant des notions d'innovation dans les documents de référence, les modes opératoires, les ateliers de formation et les retraites. Le coordonnateur de l'III, appelé à d'autres fonctions, a quitté son poste en mars 2006 et son remplaçant a été nommé en juillet 2006.

7. **Le cadre logique**, élaboré en mai 2005 au cours d'un atelier participatif, définit les indicateurs qui serviront à mesurer les progrès de l'III.

Étapes suivantes. Achever l'établissement des indicateurs au niveau des activités et la constitution de la base de données.

8. **Le programme de travail** de la phase principale de l'III (2005-2007) a été arrêté en mai 2005 en concertation avec le DFID. L'exercice de préparation du cadre logique a permis de dégager trois grands objectifs et résultats à atteindre, à savoir l'apprentissage (2005), l'institutionnalisation (2006) et la synthèse (2007).

9. **Le processus d'appel à la concurrence (voir la liste des propositions de projets approuvées à l'annexe I).** Il a été institué pour financer les propositions de projet innovantes qui auront été retenues au terme d'une sélection grâce à un mécanisme de financement rapide permettant de débloquer facilement des fonds en faveur de projets qui ne sont pas autorisés à bénéficier du programme ordinaire de dons. Il permet de présenter des projets qui n'ont pas de résultat préétabli et qui comportent une part de risque, deux caractéristiques qui les prédisposent à être innovants. En outre, c'est un processus qui favorise l'apprentissage et le partage des connaissances dans la mesure où il ménage la possibilité de soumettre de nouveau une proposition qui aura été remaniée ou qui inclura des éléments plus innovants. Le secrétariat de l'III a défini le mandat du comité de sélection des innovations qui précise le rôle de celui-ci et la procédure à appliquer pour que la composition du comité soit représentative de l'institution toute entière. Des directives ont été établies afin d'encadrer la procédure de sélection et de fixer un ensemble unifié de critères de notation. Lors du dernier cycle d'appels d'offres en date, il a été fait usage d'un questionnaire pour repérer et évaluer plus facilement les aspects novateurs des propositions de projet. À ce jour, un montant total de 1 797 388 USD a été alloué à l'issue des trois cycles d'appels d'offres qui ont permis d'étudier 17 propositions et d'en approuver dix (voir l'annexe I). Un nouvel appel à propositions a été lancé en juillet 2006.

Étapes suivantes. Dans un souci d'apprentissage et de perfectionnement permanents, la composition du comité de sélection des innovations sera élargie de façon à accueillir deux experts extérieurs en matière d'innovation et éventuellement des experts du FIDA ayant une connaissance plus approfondie du domaine spécifiquement traité par telle ou telle proposition.

Les membres du comité seront renouvelés prochainement. Les membres sortants deviendront suppléants de manière à favoriser le partage des savoirs.

10. **Le mécanisme de financement rapide**, assorti d'un mode d'emploi qui en fixe les conditions d'admissibilité, d'accès et d'utilisation, a été mis en place en juillet 2005 et le montant maximal des allocations directes de crédits aux divisions a été plafonné à 50 000 USD par an. Il s'agit de "rechercher et d'appuyer des innovations en amont du cycle des projets et d'agir promptement pour saisir les occasions et répondre aux besoins en matière d'appui à l'innovation, en particulier lorsque ces occasions et ces besoins auront été repérés par le personnel chargé des activités pilotes relatives à la présence du FIDA sur le terrain, les réseaux régionaux ainsi que le personnel et les consultants du FIDA." À ce jour, il n'a pas été fait appel à ce mécanisme, peut-être parce que les divisions sont tenues d'apporter des fonds de contrepartie.

Étapes suivantes. Il est nécessaire de revoir la configuration du mécanisme. Il faudrait que ce dernier appuie plus efficacement le travail de repérage des innovations.

11. **Les séminaires-déjeuners sur l'innovation.** Les séminaires-déjeuners offrent un espace informel de dialogue, de discussion et de partage des savoirs sur des questions qui ne figurent pas nécessairement parmi les priorités institutionnelles. Les cinq séminaires qui se sont tenus jusqu'à présent ont réuni des membres du personnel du FIDA, leurs collègues de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et des membres du Conseil d'administration. Trois des thèmes retenus, à savoir la transformation de l'Inde rurale, le rôle des TIC dans la lutte contre la pauvreté et le développement du secteur privé pour faire barrage à la pauvreté, illustrent bien le recours de plus en plus répandu aux partenariats entre le secteur privé et les acteurs locaux pour combattre la pauvreté rurale. Les deux autres séminaires ont traité plus directement des innovations en milieu rural (l'innovation agricole et rurale sous l'angle des systèmes) et dans le domaine du microcrédit (le travail forcé aujourd'hui: défis pour le développement rural).

Étapes suivantes. Tous les séminaires-déjeuners sur l'innovation ont bénéficié de la présence d'orateurs invités par le secrétariat de l'III qui sont intervenus à titre gracieux. Or, si l'on organise de nouveaux séminaires en fonction de la demande et en laissant d'autres divisions proposer des orateurs, il pourra s'avérer nécessaire de faire payer un droit d'entrée pour que les experts les plus éminents viennent au FIDA faire le point sur les dernières innovations dans leur domaine de spécialité. Par ailleurs, des orateurs choisis parmi les collaborateurs du FIDA seront également invités de manière à encourager l'apprentissage et la mise en commun de l'expérience sur l'innovation entre les différents services du Fonds.

12. **Le site Intranet de l'III.** Il sert de relais entre l'III et le FIDA dans son ensemble: on y trouve des ressources sur l'innovation et des informations sur les déjeuners, et toutes les propositions de projet qui ont été acceptées au terme de la procédure d'appel d'offres y sont affichées, accompagnées de leur dossier complet.

Étapes suivantes. Pour en améliorer l'accès, il est prévu de moderniser le site web de l'III en y intégrant la rubrique consacrée à l'innovation et à la gestion des connaissances du site web officiel du FIDA.

13. **L'atelier sur l'innovation.** Un important atelier a été organisé à Rome du 15 au 17 novembre 2005 sur le thème des enjeux de l'innovation pour le développement rural. Il a rassemblé plus de 100 participants parmi lesquels des spécialistes de l'innovation, des chercheurs ainsi que des fonctionnaires et des membres du Conseil d'administration du FIDA. Les 30 présentations ont été réunies et résumées dans le rapport de l'atelier, intitulé "What are the innovation challenges for rural development?" (les enjeux de l'innovation pour le développement rural), qui a été distribué au Conseil des gouverneurs à sa session de 2006 sous forme de publication

et sur support CD-Rom. Les conclusions de l'atelier ont également inspiré le document de synthèse sur l'innovation qui a été présenté au Conseil des gouverneurs. L'idée a été lancée pendant l'atelier de créer un réseau mondial de l'innovation.

14. **L'innovation comme thème du Conseil des gouverneurs.** L'innovation a été le thème retenu par le FIDA pour la session du Conseil des gouverneurs de 2006. En vue de préparer la conférence-débat, un forum sur le thème du Conseil des gouverneurs a été organisé et un groupe de référence pour les politiques générales a été constitué. Deux documents de référence dont la rédaction a été confiée à des experts extérieurs ("L'innovation: enjeux, contraintes et opportunités pour les ruraux pauvres" [Poole] et "Les systèmes d'innovation au service des pauvres" [Berdegú]) et un document de synthèse ("Les enjeux de l'innovation pour les ruraux pauvres") ont servi de point de départ à une discussion interactive entre les gouverneurs du FIDA et les personnalités invitées, à savoir: M. Makanjuola Olaseinde Arigbede, M. Julio Berdegú, M. Ravi Kanbur, Mme Reema Nanavaty et S.E. M. Matthew Wyatt (Ambassadeur du Royaume-Uni). Mme Mishal Husain a été la modératrice des débats.

15. **Le premier Forum paysan.** L'III a contribué, aux côtés du Gouvernement italien, à financer en partie le premier Forum paysan qui s'est tenu juste avant la session du Conseil des gouverneurs de février 2006 et qui a rassemblé 53 représentants d'organisations paysannes d'envergure nationale, régionale ou internationale; le Forum avait pour objet d'associer directement les agriculteurs à la concertation sur les politiques. La déclaration finale du Forum a été présentée au Conseil des gouverneurs par l'entremise de deux représentants d'organisations paysannes.

16. **L'examen annuel par le DFID.** En application du programme de travail de l'III, un expert a été dépêché par le DFID en février 2006 afin de faire le point sur les activités engagées au titre de l'III et sur la démarche d'institutionnalisation de l'innovation à l'échelle du FIDA. Des entretiens ont été organisés à divers échelons et les conclusions de l'examen ont été présentées à titre officieux aux membres du Conseil d'administration. Trois recommandations ont été formulées:

- réorienter les activités menées au titre de l'III de façon à valoriser les innovations extérieures au FIDA, ce qui implique de repérer sur le terrain et de recenser systématiquement ces expérimentations qui sont susceptibles d'inspirer des modèles reproductibles;
- élargir la composition du comité de sélection des innovations pour inclure deux experts extérieurs en matière d'innovation; et
- veiller à la concision des notes conceptuelles accompagnant les propositions de projet tout au long des cycles d'appels d'offres de façon à ne pas alourdir toute la procédure de sélection.

Ces recommandations seront prises en compte dans les processus de l'III, en collaboration étroite avec les groupes de travail 2 et 3 du Plan d'action.

17. **Intégrer l'innovation par des initiatives dans le domaine des ressources humaines.** La réalisation des objectifs de l'III passe aussi par une transformation de la culture et des méthodes de travail du FIDA et par un renforcement de la place accordée à l'innovation. Pour faciliter ces changements, l'III et le Bureau des ressources humaines du FIDA ont étroitement collaboré aux initiatives suivantes:

- **Formation.** En 2005, le Bureau des ressources humaines a organisé à l'intention de l'équipe de direction du FIDA un atelier consacré aux ressorts de la créativité et aux approches novatrices de la résolution des problèmes ainsi que des séances spécifiques de formation à l'occasion d'un atelier de suivi sur le développement de l'esprit d'initiative en

matière d'innovation. Le premier atelier a ensuite été ouvert à l'ensemble des fonctionnaires du FIDA sur une base facultative et ils ont été 188 à assister à l'une des six sessions de cet atelier d'une journée.

- **Système d'évaluation de la performance.** La capacité d'innovation fait maintenant partie des compétences prises en compte dans l'évaluation de la performance.
- **Programme pilote d'immersion sur le terrain.** Ce programme a été conçu pour encourager le personnel à se confronter avec la réalité du terrain et pour exploiter les possibilités d'apprentissage que cela représente. La première immersion sur le terrain a eu lieu en avril 2006 et elle a permis aux 12 participants de différentes divisions du FIDA, qui avaient été sélectionnés, de vivre avec des communautés rurales dans la zone du projet de développement du couloir Puno-Cuzco. Le site a été choisi pour les activités innovantes qui s'y déroulent.
- **Étapes suivantes:**
 - a) Un nouveau cycle d'ateliers sur l'innovation sera proposé aux membres du personnel du FIDA en 2006 de façon à susciter et à entretenir un intérêt constant pour l'innovation.
 - b) Une nouvelle immersion sur le terrain est programmée à l'automne 2006 dans une autre région.
 - c) Il convient de mettre en place un plan d'incitations pour motiver le personnel.

18. **L'III et le Plan d'action du FIDA.** L'innovation figure parmi les grandes thématiques du Plan d'action et elle relève du groupe de travail 3 qui s'attache plus particulièrement à la gestion des connaissances et à l'innovation. (Le coordonnateur de l'III dirige le sous-groupe sur l'innovation depuis la fin du mois de juillet 2006). L'intégration de l'innovation au FIDA suppose d'opérer une vaste transformation de la culture et des méthodes de travail à l'échelle de l'institution toute entière, si bien que les deux autres groupes de travail traitent également de l'innovation. À titre d'exemple, le nouveau modèle opérationnel qui est proposé comporte des innovations importantes.

Étapes suivantes. Le groupe 3 est en train de créer un tableau réservé à l'innovation sur le portail de la pauvreté rurale où seront affichées en ligne les informations sur les innovations en provenance directe du terrain. En application du Plan d'action, une stratégie en matière d'innovation sera formulée pour le compte du FIDA et elle sera présentée au Conseil d'administration à sa session d'avril 2007. Elle fournira des indications claires sur la marche à suivre et sur la façon dont le FIDA s'y prendra pour adopter de nouvelles méthodes de travail et pour financer des programmes plus innovants. Il faudra donc revoir l'III pour l'aligner sur les objectifs généraux du plan d'action.

ANNEXE I

Propositions de projet approuvées

DIVISION DU FIDA	TITRE DU PROJET MONTANT APPROUVÉ	BUT DE LA PROPOSITION
Propositions approuvées le 20 mars 2006		
Division consultative technique	Projet d'apprentissage et de connaissances sur les innovations dans le contexte de la problématique de l'eau et de la pauvreté rurale 200 000 USD	La problématique de l'eau et de la pauvreté rurale est importante et elle intéresse directement le FIDA. Le projet prévoit des activités très prometteuses et des bilans rétrospectifs qui se feront sous la conduite des paysans et qui seront pris en compte dans les stratégies régionales. Il contribue de manière importante à la concertation sur les politiques, au renforcement des institutions du secteur de l'eau et au resserrement des liens entre les intervenants sur le terrain et les divisions du FIDA.
Asie-Pacifique/Amérique latine et Caraïbes	Promotion d'actions de développement innovantes dans le cadre de la coopération Sud-Sud interrégionale (formation d'agronomes afghans à l'horticulture bénéficiant de l'expérience chilienne et de l'aide du FIDA) 90 000 USD	Il s'agit d'une innovation eu égard à la situation difficile de sortie de conflit dans laquelle se trouve l'Afghanistan. Le projet permettra de former au Chili six agronomes afghans à l'horticulture et d'opérer les transferts de technologie correspondants. Il répond à la nécessité nouvelle et critique de proposer aux paysans des solutions de rechange à la culture du pavot à opium. Il correspond en outre à un choix politique des deux pays participants, à savoir le Chili et l'Afghanistan. Il amorce une collaboration Sud-Sud.
Propositions approuvées le 20 juillet 2005		
Proche-Orient et Afrique du Nord	Mesures de prévention contre l'exode rural, la traite des personnes et le VIH/sida en Europe centrale et orientale et dans les Nouveaux États indépendants 195 000 USD	Cette proposition innovante porte sur un problème récent et très grave, à savoir les connexions entre pauvreté rurale, condition de la femme, traite des personnes et VIH/sida, qui n'est guère abordé par les autres organismes de développement. L'émigration et la traite des personnes sont des expédients pour les ruraux pauvres. En Europe centrale et orientale et dans les Nouveaux États indépendants, les zones rurales se vident de leur population. Le projet s'attaque à ce phénomène émergent et critique dans la région en appliquant à titre expérimental de nouvelles approches destinées à freiner l'émigration et la traite des personnes en donnant aux populations les moyens de prendre en charge leur développement économique. Le projet se fera à l'échelle d'une seule région, mais ses réalisations seront utiles à d'autres régions.
Afrique de l'Ouest et du Centre	Analyse institutionnelle: mode d'emploi et formation 200 000 USD	Il s'agit d'améliorer la formulation des projets du FIDA par une meilleure connaissance du contexte institutionnel (règles formelles et informelles) dans lequel ils sont mis en œuvre. L'analyse institutionnelle est très importante, surtout pour les projets fondés sur la demande, et elle sert de point d'ancrage au renforcement des capacités. Une analyse institutionnelle plus fine aura des effets bénéfiques sur la qualité des projets de développement et l'impact de ces derniers sur la pauvreté, mais probablement aussi sur la concertation sur les politiques. L'innovation consiste à appliquer l'analyse institutionnelle à des contextes locaux et à des collectifs de base.
Afrique de l'Ouest et du Centre	Promotion des innovations dans la prestation de services financiers essentiels aux ruraux pauvres: le modèle des Associations de services financiers (ASF) 123 488 USD	Les ASF sont une création du FIDA qui date de 1997. La proposition a pour objet d'établir un bilan technique qui permette de dégager les enseignements de l'action des ASF, dans la perspective de perfectionner le modèle des ASF et de le reproduire à plus grande échelle. La proposition consiste en quelque sorte à généraliser une innovation du FIDA. Elle fait sienne le concept selon lequel les innovations ne sont pas ponctuelles et appellent constamment des ajustements et des améliorations.
Afrique orientale et australe	Sécurité des droits fonciers des ruraux pauvres: renforcer les innovations et l'assimilation des enseignements en Afrique orientale et australe 200 000 USD	La question des droits fonciers est une question importante à propos de laquelle le FIDA n'a toujours pas défini de position stratégique; la proposition vise à faire avancer les choses. Elle constitue une innovation dans la mesure où elle associe les ruraux pauvres à l'action-recherche sur la sécurité des droits fonciers, mais également à la concertation sur les politiques. Elle cherchera à faire en sorte que les politiques foncières tiennent compte des réalités locales, ce qui est rarement le cas.
Propositions approuvées le 22 avril 2005		
Amérique latine et Caraïbes	Promouvoir l'accès aux marchés des petits producteurs ruraux 200 000 USD	L'accès aux marchés est l'une des priorités du FIDA; le projet remédiera à une lacune des programmes de pays du FIDA par des moyens innovants. Il aidera les petits producteurs ruraux à trouver des débouchés commerciaux grâce à la création d'une banque virtuelle d'informations et à l'instauration de nouvelles modalités d'appui et de partenariat.
Division consultative technique	Généraliser l'usage de MIX dans les interventions du FIDA à l'appui de la finance rurale 198 900 USD	Il s'agit d'intégrer l'innovation dans les systèmes de suivi des résultats et de l'impact des activités en faveur de la finance rurale. L'approche se prête à une généralisation et à une reproduction à plus grande échelle et elle permet de faire appel à plusieurs partenaires pour soutenir les projets du FIDA dans le secteur du microfinancement. Le suivi de la performance est une composante importante de cette approche et il renforcera les systèmes de gestion des résultats et de l'impact en leur permettant de mieux couvrir des thématiques.

ANNEXE I

DIVISION DU FIDA	TITRE DU PROJET MONTANT APPROUVÉ	BUT DE LA PROPOSITION
Division consultative technique	Intégrer le nouveau cadre de ciblage du FIDA dans le cycle des projets 190 000 USD	Cette proposition est du plus grand intérêt pour le FIDA; elle contribuera directement aux efforts de réduction de la pauvreté en améliorant l'efficacité du ciblage réalisé par le FIDA. La proposition offre une approche innovante du ciblage sous la forme d'un cadre global pour le ciblage communautaire qui sera introduit et généralisé au FIDA.
Information et communications	Portail de la pauvreté rurale 200 000	Le portail de la pauvreté rurale figure désormais parmi les résultats escomptés du plan d'action. Il a été présenté au Conseil des gouverneurs et il a été plébiscité par les membres du FIDA. La création d'un portail d'information sur le développement rural qui soit de qualité, facilement consultable et convivial correspond à un besoin réel. La formulation du projet présente des caractéristiques innovantes.

ANNEXE II

SITUATION FINANCIÈRE (AU 30 JUIN 2006)

Titre du don: III

Donateur: Département du développement international (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

RÉCAPITULATION

	USD		USD
Récapitulation des ressources:		Situation de trésorerie:	
Ressources (Tableau 1)	8 154 297,67	Entrées de fonds (Tableau 1)	8 154 297,67
Engagements approuvés (Tableau 2)	<u>(3 633 859,00)</u>	Sorties de fonds (Tableau 2)	<u>(1 901 218,00)</u>
Ressources disponibles pour engagement	4 520 438,67	Solde de trésorerie	6 253 079,67

SITUATION DÉTAILLÉE

Tableau 1: Ressources

	GBP	USD
1 ^{er} déc. 2003	400 000,00	689 439,00
26 mars 2004	100 000,00	181 084,00
9 févr. 2005	1 000 000,00	1 857 799,91
6 sept. 2005	1 900 000,00	3 501 414,76
28 mars 2006	1 100 000,00	1 924 560,00
	<u>4 500 000,00</u>	<u>8 154 297,67</u>

Tableau 2: Engagements et décaissements

Description	USD	USD	USD
	<u>Montant approuvé</u>	<u>Montant dépensé</u>	<u>Solde</u>
PHASE PRÉPARATOIRE			
Travail préparatoire de l'Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation	(9 000,00)	8 688,90	(311,10)
Suivi innovant de l'impact au moyen de MIX	(74 000,00)	71 146,00	(2 854,00)
Ciblage innovant au titre des Fonds de développement communautaire	(73 000,00)	70 612,19	(2 387,81)
Portail de la pauvreté rurale	(79 000,00)	78 900,55	(99,45)
Stratégies innovantes visant à assurer l'accès des pauvres à la terre et à l'eau	(75 000,00)	71 873,99	(3 126,01)
Reproduction à plus grande échelle des pratiques innovantes émanant de projets du FIDA concernant le petit élevage	(72 990,00)	68 856,34	(4 133,66)
Activités d'établissement de partenariats public-privé au FIDA	(75 000,00)	73 584,98	(1 415,02)
Appui au développement des marchés	(74 575,00)	74 574,08	(0,92)
Proposition de financement des crédits supplémentaires de programmation du séminaire consultatif sur le cadre de référence	(50 000,00)	47 460,73	(2 539,27)
Le rôle de l'analyse institutionnelle dans la généralisation réussie des innovations	(207 906,00)	201 847,01	(6 058,99)
Économiste régional	(76 000,00)	71 977,99	(4 022,01)
TOTAL PARTIEL, phase préparatoire	<u>(866 47,00)</u>	<u>839 522,76</u>	<u>(26 948,24)</u>
PHASE PRINCIPALE			
Appel à la concurrence:			
Promouvoir l'accès aux marchés des petits producteurs ruraux	(200 000,00)	62 266,85	(137 733,15)
MIX	(198 900,00)	107 695,97	(91 204,03)
Intégration du nouveau cadre de ciblage	(190 000,00)	55 867,89	(134 132,11)
Portail de la pauvreté rurale	(200 000,00)	160 512,31	(39 487,69)
Mode d'emploi de l'analyse institutionnelle	(200 000,00)	55 055,55	(144 944,45)
Exode rural, traite des personnes et VIH/sida	(195 000,00)	98 886,49	(96 113,51)
Modèle des associations de services financiers	(123 488,00)		(123 488,00)
Sécurité des droits fonciers des ruraux pauvres	(200 000,00)	73 134,70	(126 865,30)
Innovation dans le secteur de l'eau et de la pauvreté rurale	(200 000,00)	5 750,96	(194 249,04)
Coopération Sud-Sud interrégionale	(90 000,00)		(90 000,00)
Activités institutionnelles:			
Réseaux	(50 000,00)		(50 000,00)
Concurrence	(40 000,00)		(40 000,00)
Publicité des innovations	(200 000,00)	113 033,92	(86 966,08)
Partage sur le web	(50 000,00)		(50 000,00)
Visites d'apprentissage	(70 000,00)	63 604,54	(6 395,46)
Déplacements des organisations des ruraux pauvres	(140 000,00)	97 206,06	(42 793,94)
Formation	(100 000,00)		(100 000,00)
Ateliers et conférences	(120 000,00)	112 322,51	(7 677,49)
Salaires/Administration	(170 000,00)	31 227,08	(138 772,92)
Déplacements	(30 000,00)	25 130,41	(4 869,59)
TOTAL PARTIEL, phase principale	<u>(2 767 388,00)</u>	<u>1 061 695,24</u>	<u>(1 705 692,76)</u>
TOTAL	<u>(3 633 859,00)</u>	<u>1 901 218,00</u>	<u>(1 732 641,00)</u>